



## Observatoire du Patrimoine Naturel du Marais poitevin

# Œdicnème criard *Burhinus oedicnemus* en rassemblement postnuptial dans le Marais Poitevin 2005-2013



Coordinateur : Damien Chiron – Groupe Ornithologique des Deux Sèvres  
Collaboration : Aurélie Guégnard – Ligue pour la Protection des Oiseaux Vendée  
Julien Gonin et Fabien Mercier – Ligue pour la Protection des Oiseaux Charente-Maritime



AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ  
VENDÉE

## Résumé :

Le suivi des effectifs d'Œdicnème criard au sein des rassemblements postnuptiaux porte sur les populations présentes en période pré-migratoire sur l'ensemble du Marais Poitevin. Ce suivi a été réalisé durant 5 automnes (2005, 2006, 2008, 2010 puis 2013) et se place dans le cadre d'un suivi à long terme des tendances d'évolution de l'espèce sur le territoire du parc en association avec le suivi des populations nicheuses réalisé en 2006, 2009 puis 2012.

L'étude est coordonnée au niveau de chaque département par la LPO Charente-Maritime (26 communes), la LPO Vendée (23 communes) et le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres (15 communes). Ce dernier en est le coordinateur.

Il est vrai que de par son statut de conservation précaire, l'Œdicnème criard est devenu une espèce à forte valeur patrimoniale dont il est nécessaire de suivre ses tendances d'évolution aussi bien en période de reproduction que lors des rassemblements postnuptiaux.

Ainsi, cinq comptages simultanés, espacés d'une quinzaine de jours, ont été réalisés en 2013, de début septembre à début novembre sur les plaines bordant le Marais Poitevin.

Dix-sept sites de rassemblements postnuptiaux connus ont alors été suivis parmi lesquels 12 d'entre eux se sont avérés occupés par l'espèce tout comme en 2010. Notons par ailleurs la présence de 2 autres rassemblements postnuptiaux temporaires. Bien qu'il y ait des fluctuations entre les différentes années de comptages, nous notons une augmentation moyenne de près de 40% des effectifs globaux entre 2005 et 2013 tandis qu'un nouvel effectif record a été obtenu fin septembre totalisant 980 individus.

Si cette augmentation sur le long terme des effectifs dans les plaines bordant le Marais Poitevin en période de rassemblement semble avérée, la localisation des sites ainsi que le nombre respectif d'individus qu'ils abritent apparaissent quant à eux plus irréguliers. Ainsi, par rapport à 2010, plusieurs sites ont été désertés par l'espèce en 2013 alors que 3 autres ont été découverts. La poursuite des suivis permettra de mieux appréhender l'évolution spatiale et numérique des rassemblements postnuptiaux d'Œdicnème criard ; espèce encore trop peu connue.

## Table des matières

Contexte de l'étude

<b>I. Objectifs .....</b>	<b>4</b>
<b>II. Espèce, site d'étude et méthodologie.....</b>	<b>5</b>
1) L'Œdicnème criard <i>Burhinus oedicanus</i> .....	5
➤ <i>Reproduction et période internuptiale</i> .....	6
➤ <i>Régime alimentaire</i> .....	7
➤ <i>Statut de conservation et menaces</i> .....	7
2) Zone d'étude en période de rassemblement .....	8
3) Méthodologie en période de rassemblement postnuptial .....	8
<b>III. Résultats des recensements en période de rassemblement postnuptial .....</b>	<b>9</b>
1) Efforts de prospection et fidélité des sites de rassemblements.....	10
2) Effectifs recensés par période de comptages de 2005 à 2013 .....	1
3) Comparaison des effectifs par département : .....	3
4) Evolution inter et intra-annuelle des effectifs en période de rassemblement .....	4
<b>IV. Conclusion et perspectives .....</b>	<b>5</b>

## Contexte de l'étude :

Le suivi des populations d'Édicnème criard dans le Marais Poitevin s'inscrit dans la logique entreprise depuis 1982 par le Parc du Marais Poitevin. Les oiseaux de plaine, tels que ce limicole, comptent en effet parmi les taxons suivis et protégés par les Associations de Protection de la Nature grâce au soutien du syndicat mixte. Les suivis effectués sur le Moineau soulcie ainsi que sur les trois espèces de busards témoignent de cet attachement.

Outres les zones humides qui forment en partie le Marais Poitevin, les plaines céréalières des communes situées au sein du bassin versant de cette zone humide font partie intégrante de l'entité du Parc Naturel Régional en projet.

Par ailleurs, les oiseaux de milieux cultivés constituent le cortège ornithologique le plus menacé en Europe, tant du point de vue du nombre d'espèces touchées que de l'ampleur des déclin, avant les oiseaux des zones humides. L'intensification des pratiques agricoles (i.e. homogénéisation des paysages, utilisation de produits phytosanitaires, arrachages de haies...) apparaît alors comme la cause première du déclin des populations d'oiseaux au moins en Europe (Donald *et al.*, 2001 ; Norris, 2008), à tel point qu'elle en impacte les espèces les plus communes (Tucker et Heath, 1994).

## I. Objectifs

Le suivi des Édicnèmes criards porte sur l'étude et le suivi des populations présentes en période postnuptiale sur l'ensemble du Marais Poitevin. Réalisé en 2013, ce suivi pourra être comparé aux effectifs découverts en 2005, 2006, 2008 et 2010 dans le but d'évaluer des tendances d'évolution sur la base des effectifs observés durant ces années de recensements postnuptiaux. Par ailleurs, cette étude se contextualise dans le cadre d'un suivi à long terme de l'espèce sur le territoire du parc interrégional du Marais Poitevin en parallèle aux suivis des populations nicheuses réalisés en 2006, 2009 puis 2012.

Dans le même temps et du fait d'effectifs non négligeables d'Édicnèmes criards présents en période de rassemblement sur les plaines bordant le Marais Poitevin, ce suivi a également pour vocation d'estimer la proportion, donc l'importance, des populations observées sur ce territoire vis-à-vis de celles présentes sur la totalité du Poitou-Charentes/Vendée.

Le suivi de l'Édicnème criard est réalisé par la LPO Charente-Maritime, la LPO Vendée et le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres ; ce dernier étant le coordinateur.

## II. Espèce, site d'étude et méthodologie

### 1) L'Œdicnème criard *Burhinus oedicnemus*

#### ➤ *Description :*



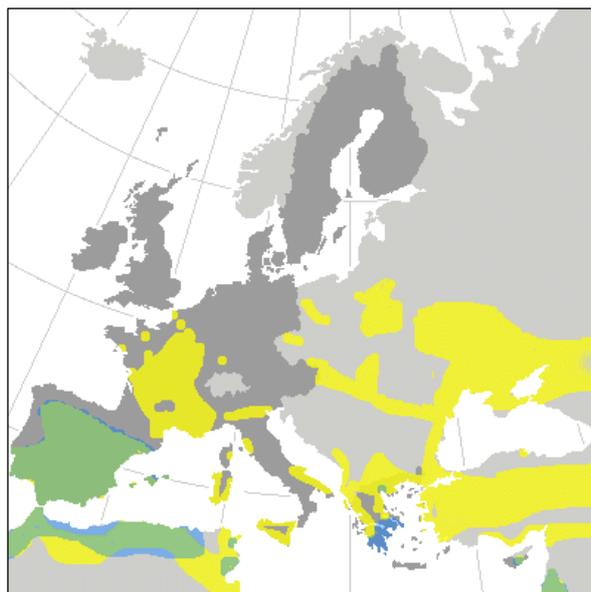
L'Œdicnème criard (*Burhinus o. oedicnemus*) (Linné, 1758) est un limicole qui appartient à l'ordre des Charadriiformes. Il est le seul représentant de la famille des Burhinidae en France.

De mœurs crépusculaires et nocturnes, l'Œdicnème criard est de taille moyenne (envergure 40 – 44 cm, poids 338 – 535 g) essentiellement terrestre. Son corps est relativement trapu avec une tête forte support de grands yeux jaunes qui lui assurent un champ visuel

important, quasi panoramique et une vision excellente de jour comme de nuit. Son comportement farouche et son plumage cryptique lui permettent de passer facilement inaperçu. En effet, son plumage aux teintes neutres (brun, gris, rayé de noir et de blanc) lui confère un camouflage précieux pour se dissimuler. Sa démarche peut rappeler celle d'un pluvier avec de brèves courses entrecoupées d'arrêts brusques. Notons que mâles et femelles sont très peu différents tant en terme de taille qu'au niveau de la coloration. L'espèce est décelable davantage par son chant aigu et plaintif (« Ku-vu-vu-u » ressemblant à celui d'un Courlis) (Svensson, 2000), avec des consonances rauques et langoureuses qu'il émet surtout au crépuscule ou la nuit.

#### ➤ *Distribution*

Seule espèce de la famille à se reproduire en zone tempérée, l'Œdicnème criard (*Burhinus o. oedicnemus*) est partiellement migrateur afin d'échapper aux hivers rigoureux. Les populations se reproduisant au nord de l'aire de répartition de l'espèce, Europe et Asie centrale, sont migratrices. Elles traversent la Méditerranée et vont en Afrique, quoique certains oiseaux puissent hiverner dans la zone de reproduction des populations vivant au sud de l'aire de répartition. Il se reproduit de l'ouest de l'Europe (sud de la Grande-Bretagne, France, péninsule ibérique) jusqu'au nord des Balkans, englobant l'Ukraine et le Caucase. En France, c'est un nicheur localisé et peu commun, un migrateur peu commun et un hivernant occasionnel mais de plus en plus fréquent (Dubois *et al.*, 2008).



Carte 1 : Répartition de l'Œdicnème criard – *Burhinus oedicnemus* en Europe et Afrique du Nord

### ***Habitat et sites de reproduction :***

En France, ses habitats naturels sont les berges des cours d'eau, les dunes et les steppes, secondairement les prairies pâturées, et des cultures de printemps variées (céréales, maïs, tournesol, cultures maraîchères, vignes, vergers) et à d'autres milieux créés par l'Homme comme par exemple les carrières d'extraction (Cramp et Simmons, 1982).

D'origine turkmène et méditerranéenne, l'espèce est caractéristique des milieux steppiques en zone semi-aride et des prairies sèches semi-naturelles de basse altitude.

L'Édicnème affectionne alors des habitats de reproduction ayant les caractéristiques suivantes :

- un milieu sec avec une chaleur marquée
- un paysage présentant des zones de végétation rase et clairsemée d'aspect steppique et/ou laissant des surfaces de terres nues.
- une certaine tranquillité sur les lieux de présence surtout pendant la reproduction
- une nourriture abondante à base de gros insectes

#### ➤ ***Reproduction et période internuptiale***

Bien que plusieurs cas d'hivernage soient observés, les premiers retours de ce limicole migrateur sont notés dans notre région dès fin février et les sites de nidification sont occupés pour la plupart dans le courant de mars. L'Édicnème est un oiseau monogame, fidèle à son partenaire tout au long de sa vie, au moins concernant une partie des couples reproducteurs (del Hoyo *et al.*, 1996). Dans l'ouest de la France, il nidifie généralement des cultures de printemps (tournesol, maïs, sorgho), parfois les vignes ou les jachères.

Le nid est une dépression dans le sol où sont disposés des graviers et parfois quelques éléments végétaux pour accueillir le plus souvent deux œufs mimétiques bien que l'on puisse observer des pontes de un à trois œufs ; lesquels sont pondus à deux jours d'intervalle. Assurée par les deux sexes, l'incubation dure en moyenne de 24 à 26 jours (del Hoyo *et al.*, 1996). Notons que si la plupart des dates de ponte ont lieu entre le 10 avril et le 20 mai, celles si peuvent s'étaler de début avril jusqu'à la fin du mois d'août du fait de ponte de remplacement (Baudat *et al.*, 1994). L'élevage des jeunes, assurés par les deux parents, dure en moyenne de 36 à 42 jours (del Hoyo *et al.*, 1996) ; à la suite de quoi ces jeunes nidifuges deviennent indépendants.

Après la reproduction et avant de partir pour leurs quartiers d'hiver, autrement dit de la mi-juillet jusqu'au mois de novembre, « les Courlis de terre » ont pour habitude de se regrouper, en petits groupes de quelques individus à plusieurs dizaines (voire plusieurs centaines), dans les chaumes de tournesol, de colza, les terres nues ou bien encore les couverts herbacés relativement ras.

### ➤ *Régime alimentaire*

L'Œdicnème criard se nourrit uniquement au sol, principalement du crépuscule à l'aube, près de leur nid mais parfois jusqu'à 2 km (del Hoyo *et al.*, 1996). L'espèce consomme principalement des vers (lombrics), des mollusques (escargots, limaces), des insectes et leurs larves (sauterelles, grillons, chenilles, papillons nocturnes, coléoptères, fourmis...) mais également de petits vertébrés (grenouilles, lézards, souris, campagnols, oisillon et œufs) et plus rarement de pousses végétales (Attié, 1998). Ce régime alimentaire très éclectique et opportuniste permet ainsi à l'Œdicnème de ne pas être totalement inféodé à un type de milieu.

### ➤ *Statut de conservation et menaces*

L'Œdicnème criard (*Burhinus o. oedicnemus*) est une espèce protégée depuis 1979 suite à la Directive 79/409 relative aux oiseaux sauvages, et plus particulièrement en France par l'Arrêté du 17 avril 1981. Il est inscrit à l'Annexe I de la Directive « Oiseaux » (2009/147/CE) et à l'Annexe II de la convention de Berne. Par ailleurs, l'espèce est classée vulnérable en Europe (catégorie SPEC3) (Tucker et Heath, 1994). Elle est inscrite sur la liste rouge des « Oiseaux menacés et à surveiller en France » avec un statut d'espèce en déclin (Rocamora, 1999).

L'enquête nationale menée auprès des associations ornithologiques durant la période 1980-1993 estime la population nicheuse comprise entre 5 000 et 9 000 couples avec un noyau principal centré sur les plaines du centre-ouest. Ainsi avec le Portugal et l'Espagne, la France est l'un des rares pays d'Europe à accueillir encore des effectifs importants de cette espèce (Malvaud, 1993). Notons par ailleurs que plus de 20 % des effectifs nationaux nicheurs se trouvent dans des ZICO (Rocamora, 1999). Toujours en France, il semblerait que les populations se trouvant dans le centre-ouest arrivent à se maintenir tandis que celles plus au nord de la distribution accusent un fort déclin.

En Pays de la Loire, l'Œdicnème est signalé comme vulnérable (CSRPN, 1999), ce qui correspond à une espèce dont les effectifs sont en forte régression du fait de facteurs extérieurs défavorables. Son statut est toutefois meilleur en Poitou-Charentes en étant classé « à surveiller » (Granger et Rigaud, *coord.*, 1999).

A l'échelle du Poitou-Charentes, les estimations témoignent d'une densité de 0,3 couples/km<sup>2</sup> (Attié, 1998). Les études menées sur des zones plus restreintes offrent des densités observées plus abondantes :

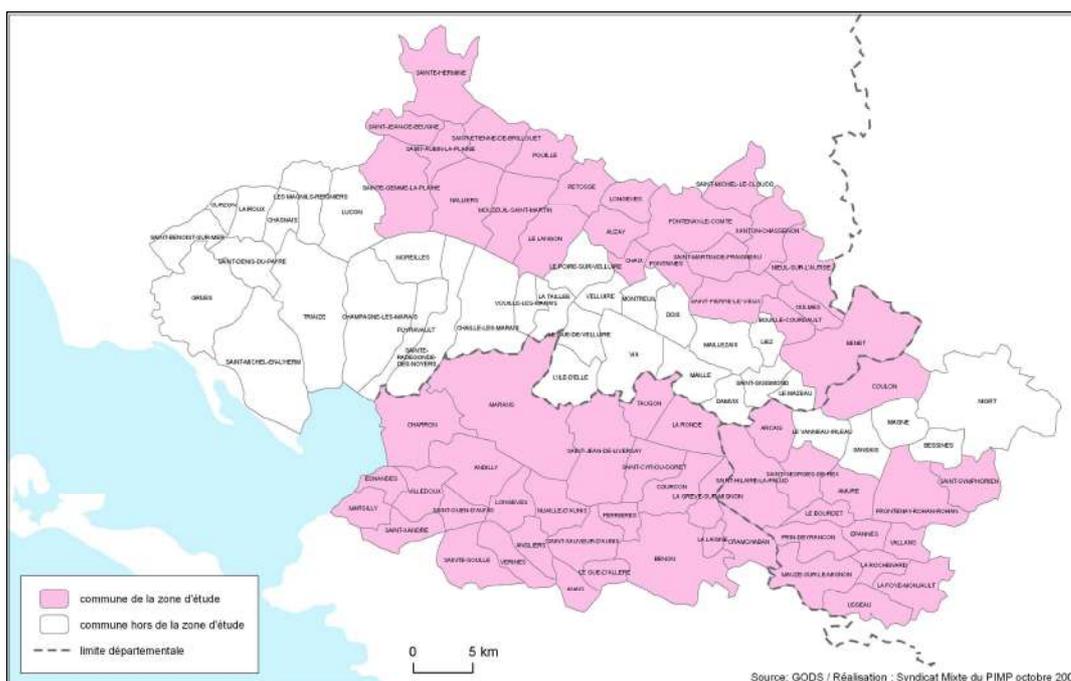
- zone de 4 000 ha (secteur Chizé - plaine agricole) – 1 couple/100 ha (Attié, 1998)
- zone de 6 060 ha (plaine de la Crau – steppe) - 1,19 couple/100 ha (Paul, 1998)
- zone de 2 320 ha (plaine de la Crau – zone de polyculture) – 2,11 couple/100 ha (Paul, 1998)

Les menaces qui pèsent sur l'espèce sont liées à la disponibilité des sites de nidification, la disponibilité des proies, le dérangement humain, la destruction des nids lors des travaux agricoles, l'irrigation, les tirs illégaux au cours de la migration, la pollution par les pesticides (des analyses d'œufs ont montré la présence de DDT (Nipkow, 1988)).

## 2) Zone d'étude en période de rassemblement

Les prospections se déroulent sur les parties hors zone humide de 64 communes (26 en Charente-Maritime, 23 en Vendée et 15 en Deux-Sèvres) comme illustrées par la carte 3.

Les rassemblements étant généralement localisés dans des réserves de chasse, leur périmètre est systématiquement relevé. Les chasses gardées (où l'activité cynégétique peut être moins intense), les zones refuge ou les zones de chasse interdite sont également cartographiées car ils peuvent également accueillir des *Œdicnèmes* criards. Les zones de marais, de bocage dense, de boisements et les zones bâties n'accueillent pas de rassemblement postnuptial.



*Carte 2 : zone d'étude des recensements de l'Œdicnème criard – Burhinus oedicnemus – en période de rassemblement postnuptial*

## 3) Méthodologie en période de rassemblement postnuptial

A partir de la mi-juillet, des groupes familiaux se constituent. Plus la saison avance et plus ces groupes se concentrent jusqu'au départ en migration fin octobre ou début novembre. En Deux-Sèvres, la date moyenne de départ en migration est le 3 novembre +/- 11 jours (Armouet & Dieuleveut, 1998). Lors des hivers cléments, il est fréquent de constater des cas d'hivernage. En période de chasse, les rassemblements d'Œdicnème criard se localisent dans les réserves de chasse et de faune sauvage (réserves ACCA) ainsi qu'aux abords de villages.

Les prospections se déroulent sur cinq passages séparés les uns des autres d'une durée d'approximativement 15 jours : début septembre, mi-septembre, début octobre, fin octobre et mi-novembre.

Le comptage de début septembre se déroule sur les sites de rassemblement connus depuis 2005.

Le comptage de mi-septembre se déroule sur l'ensemble des réserves de chasse de la zone d'étude.

Les 3 comptages suivants se déroulent sur les sites de rassemblement connus depuis 2005 et les nouveaux sites découverts lors du second passage.

Les recherches sont essentiellement concentrées dans les zones favorables des réserves de chasse (= zones nues ou à végétation peu dense et peu haute).

Les résultats des comptages nationaux des rassemblements d'Outarde canepetière et d'Édicnème criard seront également fournis et compléteront l'analyse de la valeur des plaines de bordure du marais poitevin dans la répartition régionale de l'espèce à cette période. Notons qu'entre ces deux suivis distincts, les protocoles sont similaires et permettent ainsi la comparaison directe des effectifs observés au sein de chacun d'eux.

### III. Résultats des recensements en période de rassemblement postnuptial

Entre le 28 août et le 4 novembre 2013, cinq recensements, espacés d'un intervalle de 15 jours environ, ont été réalisés afin de dénombrer et suivre l'évolution des effectifs d'Édicnème criard au sein de leur rassemblement postnuptial.

A l'exception du premier passage qui n'a été réalisé que par deux départements (Vendée et Deux-Sèvres), l'ensemble des recensements postnuptiaux suivants ont été réalisés de façon quasi-simultanée sur les 3 départements concernés (*cf. tableau 1*):

N° du comptage	Comptage 1	Comptage 2	Comptage 3	Comptage 4	Comptage 5
Date	28/08/2013 au 02/09/2013	16/09/2013 au 18/09/2013	26/09/2013 au 29/09/2013	14/10/2013 au 17/10/2013	31/10/2013 au 04/11/2013

*Tableau 1 : Date de passage 2013 des recensements d'Édicnème criard en rassemblement postnuptial*

Dans le but de distinguer un rassemblement postnuptial d'une observation lambda d'individu(s) en fin d'été ou en automne, il a été décidé de définir comme rassemblement postnuptial fixe : « un groupe d'individus observé plus d'une fois sur le même site lors des cinq comptages effectués durant la période considérée et dont l'effectif de ce groupe est supérieur à 10 individus ». Les observations dites « annexes » regroupant des individus ou couples isolés ainsi que des rassemblements provisoires au cours de cette période seront néanmoins renseignés de façon indépendante dans les résultats du fait de leur apport d'informations sur la phénologie et la répartition de l'espèce.

## **1) Efforts de prospection et fidélité des sites de rassemblements**

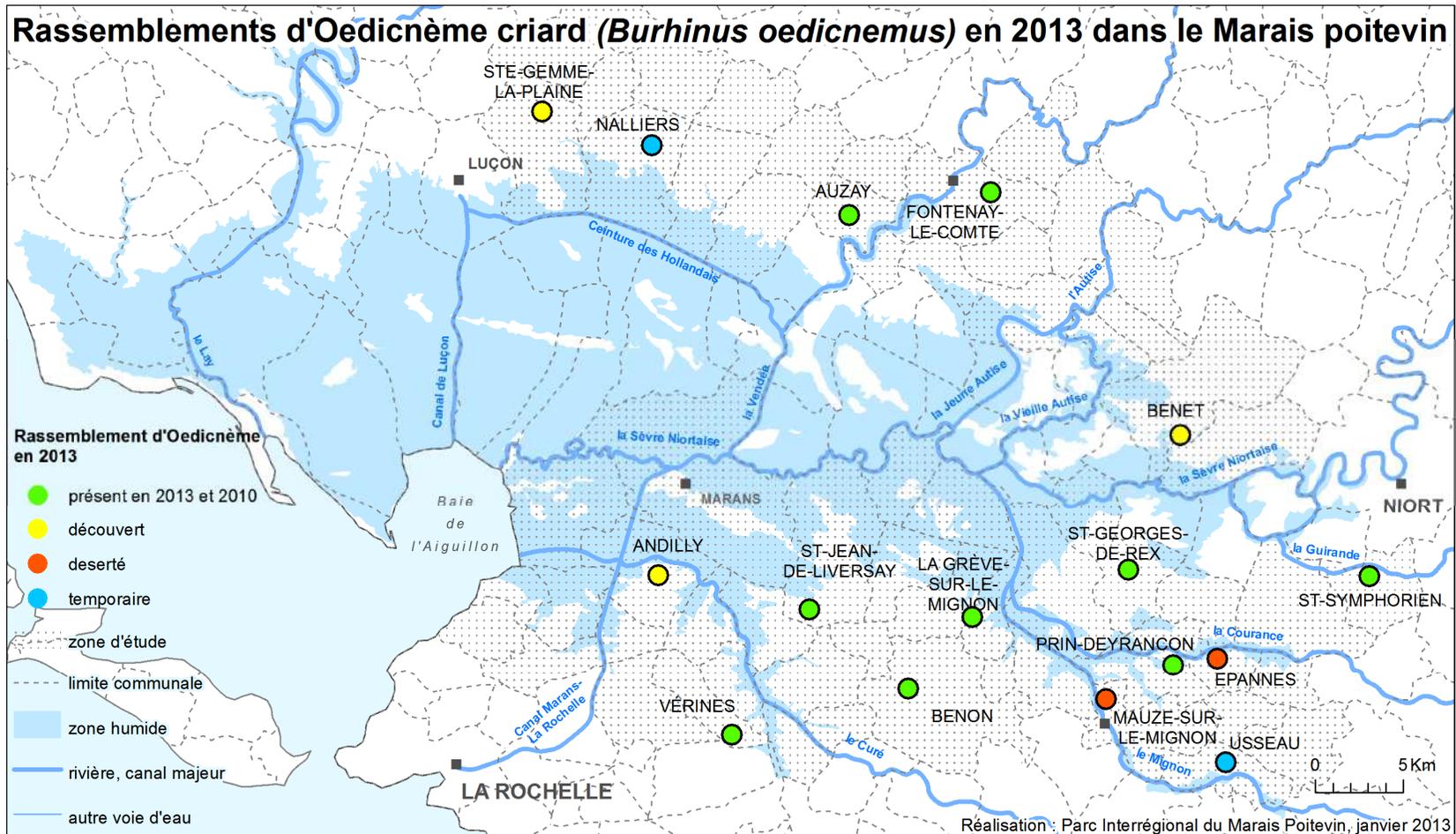
17 sites de rassemblements postnuptiaux connus ont été suivis en 2013 contre 14 en 2010 et 10 en 2005, 2006, et 2008. Parmi ceux-ci, **12 rassemblements postnuptiaux actifs** ont été dénombrés ; ce qui équivaut au nombre de rassemblements répertoriés en 2010. Toutefois, il convient de noter que certains rassemblements ont été désertés en 2013 vis-à-vis de 2010 tandis que d'autres ont été découverts créant ainsi un agencement spatial différent des sites de rassemblements entre ces deux années de recensement. Ainsi, 3 nouveaux rassemblements ont pu être inventoriés en 2013 : un site sur la commune d'Andilly (Terres de Bel-Air) en Charente-Maritime, et deux autres sur les communes de Benet (Les Chênes) et de Sainte-Gemme-la-Plaine (Bienvenue) en Vendée. D'autre part et toujours par rapport aux comptages réalisés en 2010, trois rassemblements postnuptiaux ont été désertés en 2013 : un rassemblement historique occupé depuis 2005 sur la commune d'Épannes (Les champs de Chaban), un second seulement occupé en 2010 sur la commune de Mauzé-sur le Mignon (Mortemâle), et enfin, un troisième sur la commune de Nalliers. Notons que depuis 2005, 6 rassemblements postnuptiaux fidèles à leur site ont été inventoriés chaque année de comptage (*cf. tableau 2*).

Départements	Communes	Lieu-dit (la transmission de cette information est soumise à l'approbation de l'association ornithologique départementale donnée)	Année de présence d'un rassemblement dénombré
Charente-Maritime	Verines	Fontpatour – Guigne Chèvre	2005-2006-2008-2010- <b>2013</b>
	La Grève-sur-le-Mignon/Courçon	Le Pré Nau – Le Moulin de La Botte	2005-2006-2008-2010- <b>2013</b>
	Andilly	Terres de Bel-Air	<b>2013</b>
	Benon	Roulière – Fief blanc	2005-2006
	Benon	Beaumont – le Moulin	2010 - <b>2013</b>
	Saint-Jean-de-Liversay	Grissé - Chapuseau	2005-2006-2008-2010- <b>2013</b>
Deux-Sèvres	Saint-Symphorien	Chiron - Villeneuve	2005-2006-2008-2010- <b>2013</b>
	Épannes	Champs de Chaban	2005-2006-2008-2010
	Saint-Georges-de-Rex	Guérinet – Terragie d'Irleau	2005-2006-2008-2010- <b>2013</b>
	Prin-Deyrançon	Les Biardes	2006-2008-2010- <b>2013</b>
	Mauzé-sur-le-Mignon	Mortemale	2010
	Coulon	La Grange	2008
Vendée	Fontenay-le-comte	Les Roches Méfélées	2008-2010- <b>2013</b>
	Auzay	Le Moulin neuf	2005-2006-2008-2010- <b>2013</b>
	Sainte-Gemme-la-Plaine	Bienvenue	<b>2013</b>
	Nalliers	Guinchin	2005-2006-2010
	Benet	Les Chênes	<b>2013</b>

Tableau 2 : localisation des sites de rassemblement postnuptiaux suivis en 2005, 2006, 2008, 2010 et 2013.

	Sites historiques encore occupés en 2013
	Nouveaux sites occupés en 2013
	Sites désertés en 2013

Notons que deux autres sites ont temporairement été occupés par l'espèce où des rassemblements postnuptiaux provisoires ont été observés au cours d'un des cinq passages. L'un concerne **le rassemblement de Nalliers** (Guinchin) où 16 individus ont été observés le 16 septembre 2013 ; site déjà connu auparavant avec un rassemblement qui s'était reformé en 2010. L'autre concerne un rassemblement temporaire jusqu'alors non répertorié sur la **commune d'Usseau** (le Fief d'Usseau) où 26 individus ont été observés le 28 septembre 2013. Ce rassemblement temporaire est possiblement en relation avec celui localisé à environ 5 km sur la commune de Marsais (17) ; commune située en dehors de la zone d'étude. Par ailleurs, quelques observations de 1 à 3 individus ont été réalisés lors de ces périodes de recensement sur les communes de Saint-Hilaire-des-Loges (85) et d'Amuré (79).



Carte 3 : rassemblements d'Oedicnème criard – *Burhinus oedicnemus* – en période de rassemblement postnuptial dans les plaines bordant le Marais Poitevin

## 2) Effectifs recensés par période de comptages de 2005 à 2013

Années	Périodes	Charente-Maritime	Deux-Sèvres	Vendée	Total
2005	Début septembre	105	108	0	213
	Début octobre	221	330	76	627
	Fin octobre	242	385	119	746
2006	Début septembre	102	106	0	208
	Début octobre	144	291	68	503
	Fin octobre	78	441	47	566
2008	Début septembre	216	181	80	477
	Mi-septembre	301	274	148	723
	Début octobre	305	347	121	773
	Mi-octobre	251	415	163	829
	Novembre	119	51	-	170
2010	Début septembre	116	97	0	213
	Mi-septembre	402	299	21	722
	Début octobre	560	222	132	914
	Mi-octobre	290	477	50	817
	Novembre	307	244	40	591
2013	Début septembre	20*	168	61	249
	Mi-septembre	486	226	139	851
	Fin-septembre	498	362	120	980
	Mi-octobre	288	326	359	973
	Novembre	275	245	289	809
<b>Ratio des effectifs cumulés sur l'ensemble des dates de comptages par département</b>		41,1%	43,2%	15,7%	<b>100%</b>

Tableau 3 : effectifs d'Édicnèmes criards dénombrés en 2005, 2006, 2008, 2010 et 2013 par département et par période de comptage

\*comptage partiel

Les 5 recensements effectués en 2013 sur les plaines en bordure du Marais Poitevin ont permis de retrouver un patron d'effectifs en fonction des périodes quasiment similaires à celui observé en 2010.

Toutefois, la comparaison des effectifs entre ces deux années met en évidence le fait que le nombre d'individus observés en 2013 est supérieur pour chacun des passages (+ 121 individus en moyenne).

La principale différence entre ces deux années a lieu lors du dernier passage. Si les effectifs chutent fortement en 2010 en passant de 817 individus à la mi-octobre à 591 individus au mois de novembre, il ne diminue que très légèrement sur la même période en 2013 où un total de 809 individus est encore présent au début du mois de novembre (*cf. tableau 3*).

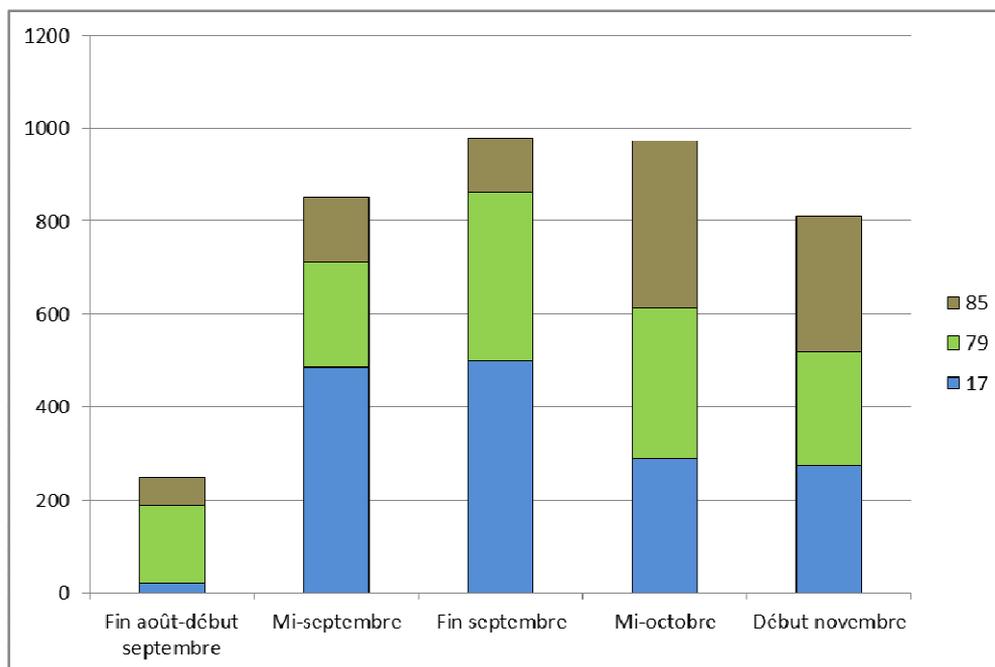
Notons que cet écart apparaît encore plus flagrant lorsqu'on compare les effectifs des derniers passages de 2013 à ceux obtenus en 2008 (de 829 individus à la mi-octobre à 170 individus début novembre).

Ainsi, tout comme en 2010, les Œdicnèmes criards se sont rassemblés plus tardivement en 2013 par rapport à 2008. Au vu des résultats, l'espèce apparaît néanmoins stationner plus longtemps sur ses sites de rassemblements en 2013 par rapport à 2008, ce qui pourrait être en partie lié aux conditions météorologiques relativement clémentes au cours de l'automne 2013.

Notons que l'effectif maximum comptabilisé a eu lieu **à la fin du mois de septembre** où un total de **980 individus** a été observé, ce qui constitue **un nouveau record d'effectif pour le Marais Poitevin** ; le précédent étant de 914 individus observés en 2010 à une période similaire. À l'exception de 2006 qui fut une année déplorable pour l'espèce en période de rassemblement, les effectifs maximum recensés sur les plaines du Marais Poitevin augmentent depuis 2005. Cette hausse de l'effectif maximal recensé se traduit par une augmentation de 10,2% entre 2008 et 2010 et de 7% entre 2010 et 2013.

Comme en 2010, les sites de Verines (17) et de Saint-Symphorien (79) fournissent les plus gros effectifs avec respectivement 197 ind. le 17/09/2013 puis le 14/10/2013, et 229 ind. le 04/11/2013. Toutefois, ces effectifs au sein de ces deux sites sont moins élevés que ceux observés en 2010 tandis que d'autres rassemblements de taille importante à Benet (195 ind. le 15/10/2013) et Prin-Deyrançon (195 ind. le 28/09/2013) viennent compenser cette diminution des effectifs sur ces deux sites principaux.

### 3) Comparaison des effectifs par département :



*Figure 1 : Evolution des effectifs dénombrés d'Edicnème criard par département lors des rassemblements postnuptiaux dans le Marais Poitevin en 2013*

Bien que l'on ne puisse pas le certifier du fait que le premier passage n'a pu être réalisé que partiellement en Charente-Maritime, ce département semble abriter la plus grande part des effectifs au cours des premiers recensements ; ce qui par ailleurs étaient déjà le cas en 2010, contrairement aux années de comptage antérieures (i.e. 2005, 2006 et 2008).

Notons que si les effectifs d'Edicnème criard présents au sein des rassemblements postnuptiaux en Vendée avaient fortement diminué entre 2008 et 2010, ils ont cette fois-ci augmenté entre 2010 et 2013 ; ceci plus particulièrement lors des deux derniers passages créant ainsi une certaine homogénéité des effectifs entre les 3 départements à partir de la mi-octobre.

Enfin, si l'on vient à traiter les effectifs cumulés au cours de ces 5 années de comptage, 43,2% des individus sont localisés en Deux-Sèvres, 41,1 % en Charente-Maritime et 12 % en Vendée (cf. *tableau 3*).

#### 4) Evolution inter et intra-annuelle des effectifs en période de rassemblement

Année de recensement	Début septembre	Début octobre	Mi-octobre/fin octobre	moyenne
2005	213	627	746	528,66
2006	208	503	519	410,00
2008	477	773	829	693,00
2010	213	914	817	648,00
2013	249	980	973	734,00

Tableau 4 Effectifs dénombrés d'Édicnème criard en rassemblement postnuptial dans le Marais Poitevin à trois périodes de l'automne identiques en 2005, 2006, 2008, 2010 et 2013

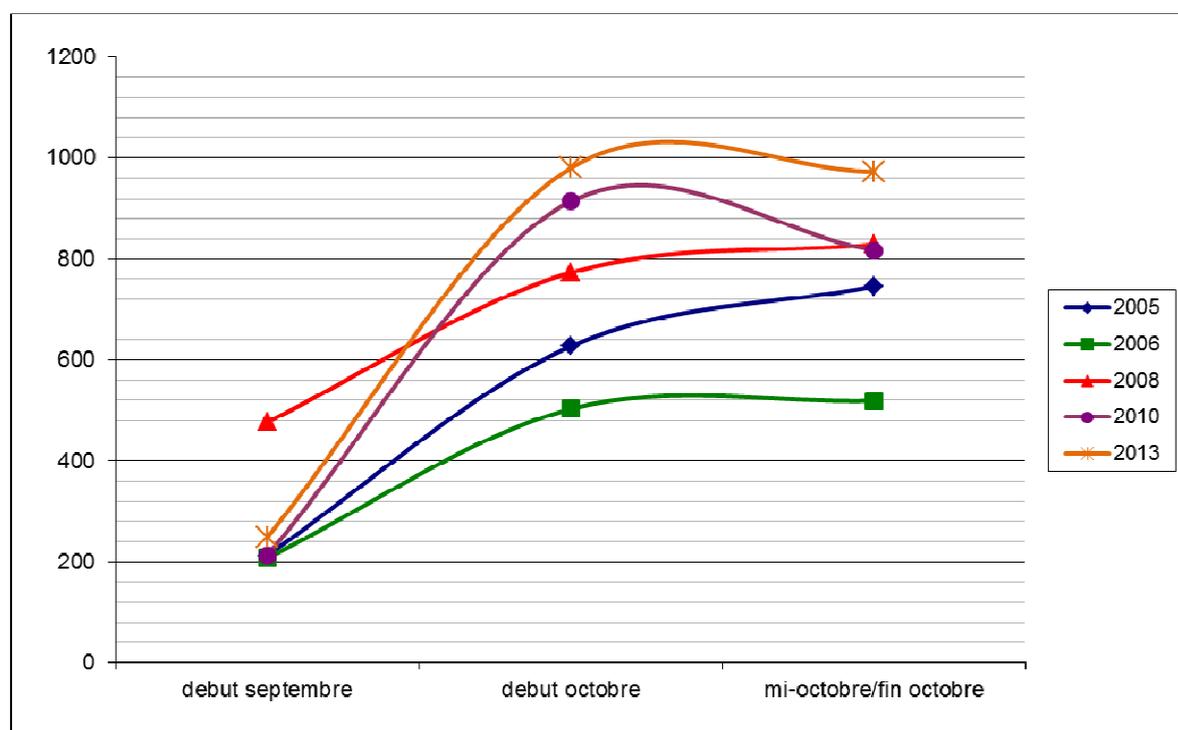


Figure 2 : Comparaison des effectifs d'Édicnème criard en rassemblement postnuptial et de leur évolution respective en 2005, 2006, 2008, 2010 et 2013

La comparaison des effectifs entre les 5 années étudiées et de leur évolution respective au sein de chacune d'elles sont illustrées par le tableau 4 et la figure 2.

Notons tout d'abord que pour chacune des années, les effectifs d'Édicnème criard en période de rassemblement croient a minima jusqu'en début octobre, voir jusqu'à la fin du mois pour les années 2006 et 2008. Excepté lors du premier passage où les individus semblent s'être rassemblés de façon plus précoce en 2008, l'ensemble des effectifs recensés en 2013 sont supérieurs aux 4 autres années de suivis précédents ; ceci lors des différents passages. Par ailleurs, le patron d'évolution de l'effectif global d'Édicnème criard observé en 2013 sur les plaines du bassin versant du marais poitevin en période de rassemblement apparaît similaire à celui de 2010, tout en étant légèrement supérieur.

Ainsi, outre le fait que 2013 a permis de recenser l'effectif maximal d'Ædicnème criard jusqu'alors jamais observé sur la zone (980 individus fin septembre), cette année a permis de recenser en moyenne 734 individus ; soit une hausse de près de 39% par rapport à 2005 et de plus de 13% vis-à-vis de l'effectif moyen recensé en 2010.

#### **IV. Conclusion et perspectives**

Alors qu'en octobre 2010, le pic maximal d'Ædicnème criard avait été observé dans les plaines de bordure du Marais Poitevin depuis le début des suivis des rassemblements postnuptiaux sur la zone, cet effectif record a été de nouveau battu en 2013 par l'observation de 980 individus à la fin du mois de septembre.

Cet effectif maximal est par ailleurs appuyé par une hausse de l'effectif moyen observé en 2013 par rapport à toutes les autres années de comptage en période de rassemblement sur la zone d'étude.

Malgré cette augmentation globale (hausse de 39% entre 2005 et 2013) des effectifs dans les plaines bordant le marais poitevin en période de rassemblement, la localisation des sites ainsi que le nombre d'individus sur chacun d'eux semblent quant à eux plus irréguliers.

Ce suivi s'inscrit alors parfaitement dans l'Observatoire du Patrimoine Naturel du Marais Poitevin, qui nous offre la durée pour juger de l'état de conservation de ce patrimoine naturel exceptionnel.

En effet, la réplication de ces recensements permet un suivi sur le long terme des populations d'Ædicnème criard en période de rassemblement ; espèce au statut de conservation précaire dans de nombreux secteurs et où le Poitou-Charentes a une responsabilité particulière du fait des effectifs importants qu'elle abrite.

Bien qu'à ce jour nous n'ayons pas accès aux données régionales nous permettant la comparaison de, nous pouvons néanmoins affirmer que la population d'Ædicnèmes criard en période de rassemblement sur les plaines bordant le marais poitevin représente une part non négligeable des effectifs régionaux.

La poursuite de ces suivis durant la période de rassemblement postnuptial permettra de mieux appréhender l'évolution de la localisation des sites de halte pré-migratoire et les effectifs respectifs qu'ils abritent chez une espèce encore trop peu connue : l'Ædicnème criard.

## Sources bibliographiques

ARMOUET A & ATTIE C, 2003 – Comparaison de la reproduction de l'Oedicnème criard (*Burhinus oedicnemus*) entre deux secteurs agricoles des Deux-Sèvres. Rapport Région Poitou-Charentes – CNRS – GODS

ARMOUET A & DIEULEVEUT T, 1998 – Arrivées et départs des estivants nicheurs dans les Deux-Sèvres – Lirou n°17 – Revue annuelle du GODS

ATTIE C, 1998 – Document préparatoire en vue de l'élaboration d'un plan de restauration de l'Oedicnème criard en France. Rapport DIREN Poitou-Charentes – CNRS – GODS

BAUDAT F *et al.*, 1994 - L'Oedicnème criard (*Burhinus o. oedicnemus*) dans les boucles de Moisson et de Guernes. *Le Passer*, 31(3): 85-102.

CRAMP S & SIMMONS, K.E.L. Ed (1982) - Handbook of the birds of the Europe, the middle east and north Africa. Oxford University Press vol 3 : 67-69.

DEL HOYO *et al.*, 1996 – *Burhinus oedicnemus* in Handbook of the birds of the world.

DONALD P *et al.*, 2001 – Agricultural intensification and the collapse of Europe's farmland bird populations. *Proceedings of the Royal Society of London*, 268: 25 – 29.

DUBOIS P *et al.*, 2008 – *Nouvel Inventaire des Oiseaux de France*. Delachaux & Niestlé, Paris, Paris, 560 pages.

GRANGER M & RIGAULT T, 1999 - Livre rouge des oiseaux nicheurs du Poitou-Charentes, période 1976-1996 – Poitou-Charentes Nature.

MALVAUD F, 1993 – l'Oedicnème criard en France. Résultats d'une enquête nationale (1980-1993). Importance et distribution des populations, biologie, exigences écologiques et conservation de l'espèce. Groupe Ornithologique Normand. Caen.

NIPKOW M, 1988 – Auswirkungen des landwirtschaftlichen Strukturwandels auf die Bestandsentwicklung der elsässischen Trielpopulation.

NORRIS K, 2008 - Agriculture and biodiversity conservation: opportunity knocks. *Conservation Letters*, 1 : 2 – 11.

PAUL J-P, 1998 – Estimation des populations, distribution et première approche de la sélection de l'habitat chez l'Outarde canepetière (*Tetrax tetrax*) et l'Oedicnème criard (*Burhinus oedicnemus*) dans la plaine de la Crau (13). Rapport de DESS

ROCAMORA G. & YEATMAN-BERTHELOT D. – 1999 - *Oiseaux menacés et à surveiller en France. Listes rouges et recherches de priorités. Populations. Tendances. Menaces. Conservation*. Société d'Etudes Ornithologiques de France / Ligue pour la Protection des Oiseaux. Paris, 560 pages.

SVENSSON L *et al.*, - 2000. *Le Guide ornitho*. Delachaux & Niestlé, Paris, 399 pages.

TUCKER G & HEATH M, 1994 - Birds in Europe- Their Conservation Status, période 1970-1990. Birdlife International.

# Résumé

**Titre :** Œdicnème criard *Burhinus oedicnemus* en rassemblement postnuptial dans le Marais Poitevin (2005-2013)

**Thème(s) :** Suivis des effectifs d'Œdicnème criard en période de rassemblement pré-migratoire dans les plaines bordant le Marais Poitevin de 2005 à 2013.

**Mots-clés :** Œdicnème criard *Burhinus oedicnemus* – plaines - rassemblement postnuptial - localisation des sites - fidélité des sites - évolution des effectifs intra et interannuelle.

**Espèce(s) concernée(s) :** Œdicnème criard *Burhinus oedicnemus*

**Type étude :** Synthèses de suivis d'effectifs.

## **Objectif(s) de l'étude :**

- Evaluer sur le long terme les tendances d'évolution de l'Œdicnème criard en période de rassemblement postnuptial au sein des plaines bordant le Marais Poitevin.
- Suivre l'évolution spatiale des rassemblements postnuptiaux d'Œdicnème criard dans le Marais Poitevin

## **Résumé :**

Le suivi des effectifs d'Œdicnème criard au sein des rassemblements postnuptiaux porte sur les populations présentes en période pré-migratoire sur l'ensemble du Marais Poitevin. Ce suivi a été réalisé durant 5 automnes (2005, 2006, 2008, 2010 puis 2013) et se place dans le cadre d'un suivi à long terme des tendances d'évolution de l'espèce sur le territoire du parc en association avec le suivi des populations nicheuses réalisé en 2006, 2009 puis 2012.

L'étude est coordonnée au niveau de chaque département par la LPO Charente-Maritime (26 communes), la LPO Vendée (23 communes) et le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres (15 communes). Ce dernier en est le coordinateur.

Il est vrai que de par son statut de conservation précaire, l'Œdicnème criard est devenu une espèce à forte valeur patrimoniale dont il est nécessaire de suivre ses tendances d'évolution aussi bien en période de reproduction que lors des rassemblements postnuptiaux.

Ainsi, cinq comptages simultanés, espacés d'une quinzaine de jours, ont été réalisés en 2013, de début septembre à début novembre sur les plaines bordant le Marais Poitevin.

17 sites de rassemblements postnuptiaux connus ont alors été suivis parmi lesquels 12 d'entre eux se sont avérés occupés par l'espèce tout comme en 2010. Notons par ailleurs la présence de 2 autres rassemblements postnuptiaux temporaires. Bien qu'il y ait des fluctuations entre les différentes années de comptages nous notons une augmentation moyenne de près de 40% des effectifs globaux entre 2005 et 2013 tandis qu'un nouvel effectif record a été obtenu fin septembre totalisant 980 individus.

Observatoire du Patrimoine Naturel du Marais poitevin : <http://www.biodiversite.parc-marais-poitevin.fr/>

Si cette augmentation sur le long terme des effectifs dans les plaines bordant le Marais Poitevin en période de rassemblement semble avéré, la localisation des sites ainsi que le nombre respectif d'individus qu'ils abritent apparaissent quant à eux plus irréguliers. Ainsi, par rapport à 2010, plusieurs sites ont été désertés par l'espèce en 2013 alors que 3 autres ont été découverts. La poursuite des suivis permettront de mieux appréhender l'évolution spatiale et numérique des rassemblements postnuptiaux d'Ædicnème criard ; espèce encore top peu connue.

Année de réalisation : décembre 2013

Nombre de pages : 16p

Noms des partenaires :

Coordinateur : Damien Chiron – Groupe Ornithologique des Deux Sèvres

Collaboration : Aurélie Guégnard – Ligue pour la Protection des Oiseaux Vendée

Julien Gonin et Fabien Mercier – Ligue pour la Protection des Oiseaux Charente-Maritime

Noms des financeurs :

Établissement Public du Marais Poitevin